Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 001-210102471-20261020-012472026052-DE

<table>
<tr><td colspan="2">DEPARTEMENT DE L'AIN</td><td rowspan="2">EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL</td></tr>
<tr><td colspan="2">ARRONDISSEMENT : THOIRY
COMMUNE : MIJOUX</td></tr>
<tr><td colspan="2">OBJET :
Acceptation de la proposition commerciale du garage Ford de Saint-Claude pour l'achat d'un petit bus pour le transport scolaire en remplacement de l'actuel dont le contrat de location arrive prochainement à son terme</td><td rowspan="4">SEANCE DU 19.10.2026

Etaient présents : M. VIALLET. P. DARMEY. A. DRUON. T. GENIEVRE. C. GROSGURIN. M. HEMONNOT. D. JULLIARD. E. LEE.

Secrétaire de séance : T. GENIEVRE

Pouvoirs :
• M. ALEXANDRE : pouvoir donné à A. DRUON
• C. GENIEVRE-LUCET : pouvoir donné à T. GENIEVRE
• G. LEGAY : pouvoir donné à D. JULLIARD</td></tr>
<tr><td>Date de convocation : 13.10.2026</td><td rowspan="3">Nb de conseillers
En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 11

Pouvoirs : 3</td></tr>
<tr><td>Date d'affichage : 20.10.2026</td></tr>
<tr><td>N° Délibération 01247.2026.10.052</td></tr>
</table>

OBJET : GESTION FINANCIERE – Acceptation de la proposition commerciale de Ford Saint-Claude pour l'achat d'un bus 22 places en remplacement du bus scolaire actuel

Mme le maire indique que le contrat de location avec Ford lease (conclu début 2020 par l'intermédiaire du garage Ford de Saint-Claude) pour le petit bus scolaire de la commune, Ford Transit, arrivera à échéance en novembre 2026. A noter que, si une prolongation de courte durée est possible dans l'attente de la livraison d'un nouveau véhicule, en revanche il n'est pas possible de prolonger pour une autre cause la location actuelle.
Le prestataire Ford avec lequel le contrat de 2020 avait été négocié, a fait une offre pour un nouveau véhicule. La commune a souhaité avoir au moins une autre proposition afin de contracter aux conditions les plus avantageuses.
Aussi la commune a-t-elle contacté aussi ARVAL (acteur de la location longue durée offrant un choix de plusieurs marques) et le garage Ford de Gex. ARVAL, malgré relances, n'a pas donné suite aux demandes formulées. Aussi le choix exposé au conseil municipal portera sur les différentes offres des deux garages Ford précités.

Mme le maire indique qu'elle propose, après concertation avec l'adjoint aux finances, de s'orienter vers un véhicule soit hybride, soit électrique. En effet :

- l'électrique présente :
- l'avantage d'une part d'une moindre variabilité du coût de fonctionnement (même si celui-ci est remboursé par l'Agglomération, la bonne gestion des finances publiques au sens global conduit à prendre en compte cet aspect) ;
- et celui de nécessiter moins de temps agents, puisque la commune dispose désormais d'une borne de recharge au pied de la mairie, ce qui éviterait de se déplacer jusqu'à une station service ;
- un véhicule hybride consomme moins de carburant à bas de pétrole (mais en consomme quand même) et le passage à la pompe serait moins fréquent qu'avec l'essence seule (mais représenterait quand même un coût agent).

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 001-210102471-20261020-012472026052-DE

Des propositions ont été faites pour ces solutions, mais aussi en modèle Essence, par les concessions Ford de St-Claude et de Gex.

Le tableau infra permet de comparer les offres.

	LLD		LOA		ACHAT	
	Kombi PHEV	Kombi 100% élec	Kombi PHEV	Kombi 100% élec	Kombi PHEV	Kombi 100% élec
FORD SAINT CLAUDE	800,83	660,16	711,79 (23127)	650,64 (18191,68)	42350	36852
FORD CESSY	851,85	730,03	609,59 + 55,81 (26523)	943 (8000)	42752	

PHEV = hybride rechargeable

Tous les montants du tableau sont TTC.

pour le LOA, la valeur entrz parenthèses est la valeur de rachat

On constate que, dans tous les cas, les offres de St-Claude sont plus avantageuses que celles de Gex.

La commission des finances propose donc de retenir l'une des offres du garage de St-Claude et a demandé en sus un devis pour un Kombi 100% électrique en quatre roues motrices étant donné que le véhicule servira à desservir la Mainaz. Ce devis se porte à 616,99€ HT (740,40€ TTC). Par ailleurs, le devis du Kombi 100% électrique deux roues motrices a été actualisé car le devis initial était expiré. Son nouveau tarif est de 697,08€ TTC, toujours inférieur au prix pratiqué par la concession de Cessy.

S'agissant des modalités juridiques, la commission des finances propose de ne pas acheter le véhicule, compte-tenu que l'Agglomération du Pays de Gex, qui rembourse à la commune les frais de transport scolaire, ne le ferait, pour le coût de l'équipement, qu'annuellement au titre de l'amortissement et que donc la commune devrait supporter sur son propre budget et sa trésorerie le coût total de l'investissement la 1ère année, en ne récupérant sa mise que progressivement. Pour la même raison elle suggère de ne pas retenir la formule avec option d'achat.

Le choix de l'électrique renforcerait la préférence pour une solution de location simple, puisque des évolutions technologiques sont certainement à attendre pour ce type de véhicules.

Mme le maire, après avis de la commission des finances, propose de choisir la solution du garage Ford de St-Claude pour un Ford E-TRANSIT CUSTOM 340 L1H1 électrique 71 KWH 2x4 TREND COMBI Boîte automatique (VP – 1 cm3 – 136 chevaux – 4P), aux conditions suivantes :

- Location de longue durée,
- Sur 49 mois, avec hypothèse de 50 000 km,
- Option incluse Pack Sièges 16 A,
- Loyer mensuel,
- Montant HT du loyer : 580,90 € HT (soit 697,08€ TTC).

Après discussion, les conseillers s'entendent pour mettre au vote l'offre de Ford Saint Claude sur le Combi électrique en quatre roues motrices, estimant qu'il s'agit d'un véhicule plus sûr étant donné son trajet (jusqu'à la Mainaz).

Mme le maire propose donc de choisir la solution du garage Ford de St-Claude pour un Ford E-TRANSIT CUSTOM 340 L1H1 électrique 71 KWH 4X4 TREND COMBI Boîte automatique (VP – 1 cm3 – 136 chevaux – 4P), aux conditions suivantes :

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 001-210102471-20261020-012472026052-DE

- Location de longue durée,
- Sur 49 mois, avec hypothèse de 50 000 km,
- Option incluse Pack Sièges 16 A,
- Loyer mensuel,
- Montant HT du loyer : 616,99 € HT (soit 740,40 € TTC).

Entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition commerciale de Ford Saint-Claude selon les termes exposés supra (Ford E-Transit Custom 100% électrique en 4 roues motrices et en location longue durée) ;
- Demande à Mme le maire à solliciter un geste commercial en nature, sans que ce soit une condition de l'acceptation de l'offre ;
- Approuve la proposition de financement de Ford Lease incluse dans cette proposition ;
- Autorise Mme le maire à signer tout document relatif à cette affaire, y compris pour la prolongation de la location du véhicule actuel en attendant la livraison du nouveau.

Contre : / 0 Abstention : / 0 Pour : / 11 (dont 3 pouvoirs)
DELIBERATION N°01247.2026.10.052

Pour extrait d'acte conforme
Le maire, Martine VIALLET

Signé électroniquement par : Martine VIALLET
Date de signature : 20/10/2026
Qualité : Maire